

Le *quartier du centre* de la dite cité continuera à être et sera divisé, borné et limité comme suit, c'est-à-savoir : au sud-est, par cette partie du fleuve Saint Laurent vis-à-vis de la ruelle Walker, et s'étendant depuis le milieu d'icelle jusqu'au milieu de l'extrémité de la rue Callières ; au sud-ouest par le milieu de la dite rue Callières et traversant l'intervalle entre la dite rue Callières et la rue Saint François-Xavier, par le milieu de la dite rue Saint François-Xavier, jusqu'à la rue Craig ; au nord-ouest, par le milieu de la rue Craig jusqu'à la rue Saint Gabriel ; et enfin au nord-est, par le milieu des dites rues Saint Gabriel et ruelle Walker jusqu'au fleuve ou point de départ.

Quartier du Centre.

Le *quartier ouest* de la dite cité continuera à être et sera divisé, borné et limité comme suit, savoir : au sud-est, par cette partie du fleuve Saint Laurent, vis-à-vis du milieu de l'extrémité de la rue Callières, et s'étendant depuis icelui jusqu'au milieu de l'extrémité de la rue M^cGill ; au sud-ouest par une ligne passant par le milieu de la rue M^cGill et par la place des Commissaires jusqu'à la rue Craig ; au nord-ouest par le milieu de la rue Craig jusqu'à la rue Saint François-Xavier ; et enfin au nord-est, par le milieu des rues Saint François-Xavier et Callières jusqu'au fleuve, ou point de départ.

Quartier Ouest.

Le *quartier Sainte Anne* sera borné comme suit : au nord-est par le centre de la rue M^cGill à partir du fleuve Saint Laurent de là, vers le nord le long du centre de la rue M^cGill, jusqu'à sa jonction avec le centre de la rue Saint Joseph, de là, le long du centre de la rue Saint Joseph, jusqu'à la limite de la cité, de là, le long de la dite ligne de limite en gagnant le sud-est jusqu'au fleuve Saint Laurent, et de là au point de départ.

Quartier Ste. Anne.

Le *quartier Saint Antoine* sera borné comme suit : au nord-est par le centre de la rue M^cGill et par la place des Commissaires jusqu'à la rue Craig, de là au nord par le centre de la rue Craig jusqu'à la rue Alexandre, de là par le centre de la rue Alexandre au centre de la rue Sainte Catherine, de là le côté nord-ouest du centre de la rue Sainte Catherine à la rue des Conseillers de Ville, de là le côté sud-ouest de la rue des Conseillers de Ville jusqu'à la rue Sherbrooke, de là le côté nord-ouest du centre de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Dorchester, de là le côté sud-ouest du centre de la rue Dorchester, et la prolongation d'icelle jusqu'à la ligne de limite de la cité, de là le long de la dite ligne aussi loin qu'elle peut s'étendre du côté du sud-ouest, de là le long de la dite ligne en gagnant le sud-est jusqu'au centre de la rue Saint Joseph, de là au nord-ouest du centre de la rue Saint Joseph, jusqu'au point d'intersection au centre de la rue M^cGill, le point de départ.

Quartier St. Antoine.

Le *quartier Saint Laurent* du côté nord-ouest du centre de la rue Craig, commençant à la rue Saint Laurent principale, et continuant jusqu'à la rue Alexandre, delà le côté nord-est du centre de la rue Alexandre jusqu'à la rue Sainte Catherine, de là le côté nord-ouest du centre de la rue Sainte Catherine à la rue des Conseillers de Ville, de là le côté nord-est de la rue des Conseillers de Ville jusqu'à la rue Sherbrooke, de là le côté sud-est du centre de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Dorchester, de là le côté nord-est du centre de la rue Dorchester jusqu'à la ligne de limite de la cité, de là le long d'icelle vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle rencontre le centre de la rue Saint Laurent principale, de là le côté sud-ouest du

Quartier St. Laurent.